



PRIX ECO IMPACT DU MEILLEUR EMPLOYEUR

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR LES NOMINATIONS

Nous vous remercions de votre intérêt pour la soumission d'une nomination visant à célébrer l'expertise et le leadership dans le secteur de l'environnement. Ce formulaire détaille les informations requises pour la soumission ainsi que les conditions générales de votre nomination.

TOUTES LES NOMINATIONS DOIVENT INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Le formulaire de nomination au prix dûment rempli (pages 3-4 du présent document) ; et
2. Une vidéo de 3 à 5 minutes détaillant le travail de votre organisation et/ou le projet que vous souhaitez mettre en avant dans votre candidature (voir la page 5 ci-dessous pour les directives relatives à la soumission de vidéos).

Soumettez votre formulaire de candidature à l'adresse courriel impactawards@eco.ca. Vous recevrez par retour de courriel une invitation pour téléverser votre vidéo sur notre plateforme de partage de dossiers sécurisée.

Merci,

Le Comité des Prix ECO IMPACT



CONDITIONS GÉNÉRALES

RÈGLES DE NOMINATION

1. L'organisation ne doit pas être nommée pour le prix ECO IMPACT DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
2. L'organisation doit employer au moins un membre certifié (auditeur EP®, EP® ou EPt). Vous ne savez pas si votre entreprise compte un EP® parmi son personnel ? Consultez notre liste publique ou contactez impactawards@eco.ca.
3. Les employés des organisations nominées ne sont pas autorisés à voter.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1. Une fois que vous avez rempli le formulaire de candidature et réalisé votre vidéo, envoyez votre candidature par e-mail à impactawards@eco.ca.
2. Le comité de nomination des prix ECO Canada Impact examinera toutes les candidatures afin de s'assurer de leur admissibilité.
3. Le comité de nomination sélectionnera un maximum de six finalistes.
4. Les biographies et les vidéos des finalistes seront diffusées et soumises au vote du public avant l'événement ECO IMPACT afin de déterminer le lauréat.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE SOUMETTANT CETTE NOMINATION:

Prénom	Nom
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Courriel	Tél
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de nomination	Fonction/Organisation
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville/Province	Taille de l'entreprise
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Secteur d'activité	<input type="text"/>

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Veuillez fournir une brève présentation (moins de 250 mots) de votre organisation (vision/mission, activités de votre organisation, etc).

RÉSUMÉ DU PROJET

Veillez à mettre en avant le projet/votre organisation dans une limite de 750 mots. Les informations suivantes doivent être incluses :

- Détails sur votre alignement avec les valeurs d'ECO Canada: être le défenseur de la main-d'œuvre environnementale canadienne, promouvoir et stimuler une croissance économique responsable et durable, tout en veillant à ce que la protection de l'environnement et les meilleures pratiques soient une priorité.
- Démonstration de l'impact de l'organisation sur le secteur.
- Description de l'impact des membres EP® parmi le personnel et des apports à l'organisation.

DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION DE VIDÉOS

Toutes les candidatures au titre de Meilleur Employeur doivent être accompagnées d'une courte vidéo présentant les contributions de votre organisation ou un projet spécifique réalisé par celle-ci. La vidéo doit durer entre 3 et 5 minutes. N'oubliez pas : la vidéo sera le principal élément sur lequel le public se basera pour voter pour votre candidature.

VOICI QUELQUES CONSEILS UTILES:

- Une vidéo native est acceptable. Vous n'avez pas besoin de faire réaliser une vidéo professionnelle pour votre candidature, mais vous devez tout de même faire un effort pour mettre en valeur votre projet de la meilleure façon possible et impressionner le comité de nomination, ainsi que, espérons-le, le public votant.
- **Positionnement :** positionnez/cadrez la caméra de manière à ce qu'elle vous filme à hauteur de taille, ni plus, ni moins. Nous recadrerons la vidéo si nécessaire.
- **Présentation :** parlez clairement, à un volume adéquat (sans crier, mais d'une voix forte), et établissez un bon contact visuel avec la caméra. Si possible, mémorisez ce que vous allez dire ou soyez capable de parler de manière spontanée et professionnelle. (Remarque : enregistrez pendant au moins 5 secondes – en regardant la caméra – avant et après votre intervention.)
- **Tournage :** la vidéo doit être tournée sur un fond blanc ou uni si possible (vous devriez avoir un mur blanc/uni quelque part dans votre bureau). Si la caméra n'est pas fixe (un trépied est recommandé), le caméraman doit rester immobile. La plupart des caméras récentes sont équipées d'un stabilisateur d'image, ce qui devrait minimiser les problèmes. (Remarque : enregistrez quelques tests pour vous assurer que l'éclairage et le son sont adéquats.)
- L'idéal serait de filmer votre projet. Si vous filmez à l'extérieur, essayez de choisir un jour sans vent ou utilisez des écouteurs si vous enregistrez avec un smartphone afin de minimiser les bruits extérieurs.
- **Spécifications générales de la vidéo :** veillez à enregistrer en haute définition (1920 x 1080); si vous disposez d'une caméra HD et qu'elle est réglée pour filmer en 1080p, cela conviendra parfaitement. **Video orientation:** Record video in landscape mode.
- **Orientation de la vidéo :** enregistrez la vidéo en mode paysage.
- **Enregistrement de votre vidéo :** pour extraire la vidéo, connectez la caméra à votre ordinateur et, à l'aide du logiciel de votre caméra (que vous devriez avoir installé sur votre ordinateur), enregistrez le fichier au format .MP4, .MPEG, .AVI ou .MOV (votre logiciel peut proposer l'une ou l'ensemble de ces options, selon que vous utilisez un Mac ou un PC).

